



RESTAURATION SCOLAIRE

Pour les enfants des groupes scolaires publics (maternelles et élémentaires) de la commune.

> DEUX RESTAURANTS SCOLAIRES

- Un restaurant scolaire situé au sein de l'école élémentaire de Montrambert, accueillant les enfants du groupe scolaire Montrambert.
- Un restaurant scolaire attenant à l'école élémentaire du Centre, accueillant les enfants des groupes scolaires du Centre et Pagnol.

> DATES D'INSCRIPTION

À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2019

Inscription en Mairie de La Ricamarie - Service Enseignement-Scolaire

Attention : horaires d'été

- du 1^{er} juillet au 23 août 2019 : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h.

À partir du 26 août :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h.
- le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 15h45.

> MODALITÉS D'INSCRIPTION

Il convient de renouveler chaque année scolaire son inscription.

1/ Pour des raisons d'organisation, il est demandé aux parents d'inscrire leur enfant une semaine à l'avance, soit le jeudi midi date limite pour la semaine suivante.

2/ Toute modification (en plus ou en moins) est possible dans le respect du délai (le jeudi midi date limite pour la semaine suivante).

3/ Toute absence non justifiée par un certificat médical ou un bulletin d'hospitalisation, à compter de l'absence dans un délai d'un mois, sera facturée aux familles.

4/ En cas d'absence justifiée, seul le report de repas sera appliqué. Il n'y aura pas de remboursement possible.

5/ Une inscription hors délai (après le jeudi 12h) reste possible de manière très exceptionnelle. Pour ce faire, une majoration de 100% du prix du repas sera appliquée.

RÉSERVATION DES REPAS EN LIGNE :

Une fois l'inscription faite au service enseignement, possibilité de réserver et d'acheter des repas depuis le portail de la restauration scolaire à l'adresse suivante :

<https://enfance.ville-laricamarie.fr/>

Pour accéder au portail, la création d'un compte est nécessaire.

Préciser cette modalité au moment de votre inscription ou contacter le service enseignement au **04.77.81.04.38** ou par mail à cynthia.kebaili@ville-la-ricamarie.fr

> TARIFS DES REPAS 2019/2020

- Pour les élèves des écoles élémentaires :

3,45€ le repas à l'unité

32,50€ pour 10 repas

- Pour les élèves des écoles maternelles :

2,45€ le repas à l'unité

22,50€ pour 10 repas

ALLERGIES :

En cas d'allergies avérées ou de souci médical, les enfants devront faire l'objet d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) qui retrace l'état de santé de l'enfant ainsi que le protocole d'intervention en cas de crise.